L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
PUBLISHER.

Col. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET EDITEUR

H. BEGUE, JR.
GERANT.

Phone Main 3487

Bureaux: 520 rue Conti, entre Décatur et Chartres.

Entered as second-class mail matter, at the Postoffice at New Orleans, La., under Act of March 3, 1879.

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $7.50
Six mois 3.75
Trois mois 1.95
Un mois ..... .65
Une semaine ..... .15
Pour l'Etranger—
Un an $12.15
Six mois 6.10
Trois mois 3.05
Un mois 1.06

EDITION HEBDOMADAIRE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $3.00
Six mois 1.50
Trois mois ..... .75
Pour l'Etranger—
Un an $4.00
Six mois 2.00
Trois mois 1.00

EDITION DU DIMANCHE.

Pour les Etats-Unis—
Un an $2.00
Six mois 1.00
Pour l'Etranger—
Un an $3.00
Six mois 1.50
Les abonnements sont invariablement payables d'avance.

Le Tribunal

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Nouveaux procès.

John De Lord vs. Taxi Cab Company, de la Nouvelle-Orléans, dommages, $3,000; David Dowie vs. Mme Elizabeth Beeker Dowie, son épouse, divorce; Mme Mary Rita Badon vs. Noé Domengeaux, séparation de corps et de biens.

Mme Reseada Alice Reynolds, épouse de George W. Hoffman, vs. Geo. W. Hoffman, séparation de corps et de biens; Omer E. Roosa vs. Frank R. Baker, saisie, $1,000; George S. Fortuna vs. Pauline Ragas, divorce; H. T. Cottam & Co., Ltd., vs. George Pappas, Gus. Pappas et Nick Pappas, pour un compte, $367,04; Felix Maurice Marasle et al vs. Willie Martin Brown et als., demande en partage; Mme Giovanna Napoli, veuve de Cesare Franciapane, vs. Societa Italiana di Mutua Beneficenza Giovani Bersaglieri di Nuova Orleans, réclamation, $400; Peter Miller, pour son fils mineur Peter J. Miller, Jr., vs. G. Plizzi et Joseph H. Pujol, dommages $7,500; John F. Ruiz vs. Harold et Thelma Ruiz, demande en partage; Interstate Trust and Banking Company vs. M. L. Benneval, pour un billet, $255; Mme William Finnan vs. Mme William Miller, réclamation, $1,039.

Successions.

Les successions suivantes ont été ouvertes vendredi:

Elizabeth E. Mombert, épouse de William P. Grob, et Mme Louise Fach, veuve en premier mariage de Frederick Kettering, et en second mariage d'Eugène Mombert.

Bureau de l'Etat Civil

Naissances.

Mme Isaac Wise, 2614 rue Willow, un garçon.

Mme R. E. Tillman, 1916 avenue Tulane, une fille.

Mme Bertrand Lapuze, 2636 avenue Champs Elysés, un garçon.

Mme Willie Young, 916 rue Amelia, un garçon.

Mme Cornelius Murphy, 416 rue Harmony, une fille.

Mme Geo. Frazer, 2118 rue Melpomène, une fille.

Mme E. J. Carmouche, 2828 rue Général Taylor, une fille.

Mme James M. Charlson, 1531 rue Carondelet, une fille.

Mme Ivory Hills, Hôpital de la Charité, une fille.

Mme Clifford L. Davis, 1126 rue Calliope, une fille.

Mme Charles Karl, 218 rue Nord Lopez, jumeaux.

Mme Robert E. Ramirez, 1232 rue Carondelet, une fille.

Mme Frank V. Moïse, 1300 rue Octavia, un garçon.

Mariages.

Wm. Faychineaud et Mlle Edna L. Mayeur.

Richard Verret et Mlle Nathalie Encalade.

Louis J. Marmicke et Mlle Alyna Marant.

Charles Barnes et Mlle Joséphine Matranga.

John Luwisch et Mlle Joséphine Schaff.

Décès.

Lilly Landry, 9 mois, Infirmerie Touro.

Chars Aix, 18 jours, 1611 rue Nord Claiborne.

Andrey L. Carmahon, 1 jour, 2204 rue Calhoun.

Anderson Coleman, 30 ans, 1962 rue Rousseau.

Louis Esquire, 39 ans, Infirmerie Touro.

Isaber Houston, 65 ans, 1435 rue Cambronne.

Louis J. Wunder, 41 ans, 1320 rue St. Antoine.

James Smith, 19 ans, Hôpital de la Charité.

Gus. Schlessinger, 65 ans, 5101 rue Dauphine.

Mme Veuve Adam Leidenheimer, 84 ans, 1601 rue Constance.

Edward A. Kelly, 23 ans, Hôpital de la Charité.

John Hennessey, Jr., 17 ans, 622 rue Sud Rendon.

Mme Veuve Anthony Dower, 73 ans, 1828 rue Annette.

Mme Veuve Théodore Abadie, 39 ans, 1700 rue Lafayette.

Edward Christoffer, 57 ans, 714 rue Pleasant.

Agricole Armant, 73 ans, 1510 rue Arabella.

Mme Veuve Mary J. Mack, 47 ans, Hôpital de la Charité.

Fortuné Jaubert, 69 ans, Hôtel Dieu.

John Abadie, 23 mois.

Holton D. Drummond, 1 mois, 5539 rue Ulloa.

Simon Glavicich, 58 ans, 508 rue les Français

Mme Adolph Laine, 60 ans, 2214 rue St. Claude.

John Williams, 66 ans, 934 rue Nord Galvez.

LETTRE D'UN PARISIEN

Suite de la 1ère page.

malheureuse, après avoir écrit son testament en faveur de celui qu'elle ne cessa d'aimer, s'empoisonna, ajoutant un feuillet dramatique à cette histoire si curieuse des coulisses parisiennes.

JEAN-BERNARD.

ACCIDENT SUR LE LAC.

Le bateau moteur "Comfort" sombre dans un coup de vent. — Les passagers sont sauvés.

Le bateau moteur "Comfort" faisant le service entre le Fort Espagnol et Milneburg a été pris, hier soir vers dix heures, dans une bourrasque au large du Fort Espagnol et a chaviré. Il y avait à bord un grand nombre de passagers qui furent précipités dans le lac. L'accident a été signalé par un des bateaux de la compagnie Jahncke qui s'est immédiatement porté au secours des naufragés et en a recueilli une grande partie à son bord. D'autres passagers furent sauvés par plusieurs embarcations arrivées en toute hâte pour le sauvetage.

Le "Comfort" a coulé à pic quelques minutes après l'accident.

Décès de Frank Sconza.

Frank, âgé de 16 ans, fils de l'agent de police Anthony Sconza, est mort hier matin, et une escouade de police accompagnera ses dépouilles mortelles au cimetière, cet après midi à 4 heures.

Le policier Comer est mis en accusation.

Une mise en accusation d'homicide, a été déclarée hier par le grand jury de la paroisse d'Orléans, contre le policier John Comer, qui a tué le professeur Sidsey Bourgeois. Le juge Chrétien a fixé le cautionnement de Bourgeois à $1,500.

Comparution.

Harry J. Poyner, qui a poignardé à mort Edward Kelly, le 9 septembre, a comparu hier matin, devant la deuxième cour criminelle de cité, et a été réincarcéré sans bénéfice de cautionnement.

Soldats en marche.

Plusieurs détachements de soldats de la troisième et soixante-onzième infanterie de New York, sont arrivés à la Nouvelle-Orléans hier, à destination du Camp Whitman, New York.

DEPECHES LES ETATS-UNIS

Suite de la 1ère page.

émission de 500,000 dollars d'obligations pour les améliorations à apporter à la paroisse et la création de bonnes routes. La proposition fut votée à une majorité de 303 voix. Il fut également voté une émission de 175,000 dollars d'obligations pour dégrèver la paroisse des dettes relatives à la construction de la prison et du tribunal.

Le Temps

BULLETIN METEOROLOGIQUE OFFICIEL.

Observations prises vendredi à 8 heures du soir.

SAMEDI, 16 septembre, 1916.

Prédiction pour la Nouvelle-Orléans et les environs — Temps clair, vents du nord.

Pour la Louisiane — Temps clair samedi et dimanche.

TEMPERATURE.

La température d'hier à la Nouvelle-Orléans, suivant le thermographe du bureau météorologique des Etats-Unis, sur le toit de la nouvelle bâtisse de la Poste, était comme suit:

Heure—	Température
7 a. m.	75
9 a. m.	78
11 a. m.	81
1 p. m.	83
3 p. m.	85
5 p. m.	82

Le tableau suivant donne le temps pour la journée du 15 septembre à la Nouvelle-Orléans:

Heure—	Temp	Vent.	Pluie.
7 a. m.	74	NE-10	.00
7 p. m.	79	N-13	.00

VOLEURS SURPRIS.

Ils prennent la fuite. — L'un deux est blessé.

Les officiers des hôpitaux de la Nouvelle-Orléans, ont été avisés par la police, d'exercer toute vigilance sur n'importe quelle personne qui se présenterait blessée, pour suivre un traitement à leurs établissements. Cet ordre a été donné, après qu'un rapport avait été fait au poste central de police par Edward Chittenden, 923 rue Nord Dupré. Hier matin à deux heures, Chittenden surprit deux hommes qui escaladaient la barrière en arrière de sa cour. Il fit feu à cinq reprises sur les intrus. Un des voleurs poussa un cri de douleur, et les deux disparurent dans les ténèbres. Au point du jour, l'épicier du coin découvrit une trace de sang sur le trottoir près de la propriété de Chittenden.

Procès en dommages.

Peter J. Miller, au nom de son fils P. J. Miller, Jr., a intenté un procès en dommages pour $7,500 hier matin, devant la Cour Civile de District, contre G. Polizzi, propriétaire d'une jitney-auto, et Joseph H. Pujol, laitier. M. Miller déclare dans la pétition, qu'au cours d'une collision, de la jitney de Blizzi et de la charrette du laitier, son fils aurait été blessé et estropié pour le restant de sa vie.

Cocher brutal.

Louis Jolly, nègre, 1052 rue Dryades, a été condamné à 30 jours de prison, par le Recorder Fogarty, sous l'inculpation d'avoir cruellement frappé un mulet attelé à une charrette. Ce nègre brutal a été arrêté au coin Baronne et Commune, par Edward J. Anderson, de la Société S. P. C. A.

Vol d'argent et de bijoux.

Des cambrioleurs se sont introduits hier matin dans le café de Henry A. Zagarnie, 1500 rue Orléans, se sont emparés de 120 dollars en billets de banque, et de bagues et épinglettes diamantées évaluées à 515 dollars. On a retrouvé vide, la boîte dans laquelle étaient les bijoux, à la Promenade Carondelet, près de la rue Robertson.

Dans un état critique.

Le capitaine O. J. Perkins, qui a été blessé à la poitrine d'un coup de revolver, à Paincourtville, paroisse Assomption, par une négresse, est dans un état critique à l'Hôpital de la Charité. La négresse a été emprisonnée à Napoleonville.

Assemblée de banquiers.

Une délégation de banquiers de la Nouvelle-Orléans, quittera la ville ce soir à destination de Cincinnati, afin de prendre part à l'assemblée annuelle de la "American Bankers' Association, qui aura lieu du 20 au 22 septembre. La délégation est composée de MM. Joseph J. Farrel, de la Hibernia Bank and Trust Company; Felix Floveres, City Bank and Trust Company; Carrol McKinney, New Orleans National Bank; et R. S. Hecht, I. L. Bourgeois, Henry David et T. C. Jones, représentants, également de la Hibernia Bank.

A propos des cuves.

La commission des égouts et de l'eau s'est réunie, et a annoncé que la démolition des cuves se poursuivait avec activité. On estime qu'il n'y a que 1,500 cuves non démolies, et les propriétaires ont été notifiés de démolir au plus vite leurs cuves sinon des procès-verbaux seront dressés contre eux.

LES THEATRES

Orphéum.

Mlle Phyllis Neilson-Terry, étoile de vaudeville, a fait son début à la Nouvelle-Orléans, lundi à la matinée, et a remporté un grand succès. Elle chante plusieurs airs tirés des opéras les plus en vogue, ainsi que des ballades populaires.

Au programme:

Darkin et ses chiens et poneys pantomimes qui font les délices des enfants; George Rolland et sa troupe de comédiens; Jan Rubini, le virtuose européen du violon; Natalie et Ferrari, danseurs classiques et modernes; Diane d'Aubrey, artiste lyrique; le cinéma de l'Orphéum et l'orchestre de concert.

Crescent.

"The Girl Without a Chance," peune fille persécutée, est un des drames modernes les plus émouvants, qui emprunte ses phases saisissantes à cette plaie de nos jours "la Traite des Blanches." La pièce abonde en scènes d'un pathétique extrême, mais aussi il y a des phases d'un comique achevé qui contrastent très agréablement avec les passages sombres et douloureux de la pièce.

"The Girl Without a Chance" tiendra les planches pendant toute la semaine, jusqu'à samedi soir 16 septembre.

Matinées, mardi, jeudi et samedi.

AMUSEMENTS

CRESCENT
Ce soir à 8 h. et toute la semaine
PRIX MATINEES 15c, 25c, 35c.
SOIREES 15c, 25c, 50c.
Le Drame émouvant de la Traite des Blanches
THE GIRL WITHOUT A CHANCE
—La semaine prochaine—
"WHILE THE CITY SLEEPS"

Orpheum
Phone Main 333
PRIX Matinées, 2:15 10 à 50c
Soirées, 8:15 10 à 75c
PHYLLIS NEILSON-TERRY
DERKIN'S DOGS AND MONKEYS
GEORGE ROLLAND & CO.
JAN RUBINI
NATALIE & FERRARI
DIANE D'AUBREY
RICE, ELMER & TOM
TRAVEL WEEKLY
CONCERT ORCHESTRA

MLLE ANNA VECCHINI,
Soprano Soliste d'Opéra,
Chaque Soir au
ROYAL CAFE,
Hôtel Cosmopolitan.
12 mars—t.f.

Consulat Général de France
522 BOUREON STREET.
(Ouvert de 9 heures à 3 heures, Samedi de 9 heures à Midi.)
Le Gérant du Consulat Général a l'honneur de porter à la connaissance des personnes dont les noms suivent qu'ayant d'importantes communications à leur faire, il leur serait reconnaissant de se présenter en personne au Consulat Général, ou de lui envoyer leur adresse par la poste:
Dencausse, François
Nogue, Jean Marie
Soutoul, Joseph

Rétabli

Thedford's Black Draught est le meilleur remède dont je me suis servi, écrit J. A. Steelman, de Pattonville, Texas. "J'ai souffert terriblement d'une maladie de foie et je ne pouvais trouver aucun soulagement. Les médecins déclarèrent que j'étais poitrinaire. Je ne pouvais pas travailler du tout. Finalement j'ai essayé

THEDFORD'S
Black-Draught

et à ma grande surprise je suis devenu mieux, et aujourd'hui suis aussi bien qu'aucun homme." Thedford's Black Draught est un bon cathartique, c'est un remède végétal pour le foie qui a corrigé les irrégularités du foie, de l'estomac et des intestins pendant plus de 70 ans. Achetez un paquet aujourd'hui. Insistez à ce qu'on vous donne le véritable de Thedford. E-70.

LE BULLETIN DU JOUR.

Suite de la 1ère page.

elle. Il a senti peser sur lui la haine du monde entier, et il sait que, la guerre terminée, la conscience humaine n'aura rien oublié, rien pardonné. Le doute est entré dans son esprit, quand il a constaté que les lignes austro-allemandes, réputées inexpugnables, pliaient lentement, sous la formidable pression des Alliés, à l'est et à l'ouest, alors que Verdun, après plus de cinq mois d'assauts, continue à tenir. Pour la première fois, le peuple allemand se sent gagné par la peur de l'avenir. Il se débat dans les querelles politiques qui précèdent toujours les défaites.

Rien de pareil ne se perçoit en France, où l'on ne rêva ni de conquête, ni de domination, où le peuple et le gouvernement étaient si loin de vouloir la guerre qu'ils furent surpris par les événements. Dès le premier jour, le peuple français se rendit compte qu'il luttait pour son existence. Il se fit à cette idée d'une guerre longue et difficile. Certes, il a souffert et il souffre encore; il a connu des jours d'épreuve et de deuil, mais il n'a jamais douté de la victoire du droit et de la liberté. Ce peuple, dont la nature est toute d'enthousiasme et d'élan, s'est exercé à la patience et a l'effort opiniâtrement soutenu. La vie générale, profondément bouleversée par la mobilisation et par l'occupation d'une partie du territoire national, il la refait au jour le jour, grâce à une meilleure utilisation de toutes les initiatives et faisant face, en même temps, par des prodiges de labeur, à tout ce qu'exigeait une guerre se poursuivant par les moyens les plus formidables qui se puissent imaginer. La France, avec sa seule volonté de vivre et de vaincre, ignore les défaillances et la désunion. Calme et résolue, elle poursuit sa tâche, si sûre de son effort, si consciente de son devoir envers elle-même, que le deuil le plus cruel ne saurait troubler sa foi.

P. H. ERMONT.

FEUILLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

(Commencé le 27 juillet.)

Oiseaux de France

Grand Roman Inédit

Par

PAUL SEGONZAC

Attendez! Il se peut que, traître jusqu'au bout, Müller soit allé vous dénoncer, et dans ce cas la police va sûrement vous rechercher, mais encore une fois, je vous dis que vous en serez pour l'expulsion sans bruit, on se gardera bien de parler de la chose... Un vol de documents intéressant soit la défense nationale, soit les rapports avec l'Allemagne! En l'état actuel des esprits, ce serait un scandale à faire sauter le ministère... Non! non, soyez tranquille, l'affaire sera étouffée...

Je vous remercie de me rassurer mais que dois-je faire?

Parbleu, parbleu! Il est parfaitement inutile d'attendre qu'on vienne vous cueillir. Expulsez vous vous-même, retournez là-bas rendre compte de votre échec...

—Le chef ne me pardonnera pas!

Il aurait tort. Vous avez très habilement mené votre affaire, fait tout ce qu'il fallait pour réussir; il est, d'ailleurs, fixé là-dessus, il a mes rapports... Ah! par exemple, quelqu'un qui ne vois pas blanc, c'est Müller! Il aurait tort celui-là de reparaître là-bas... Mais, un instant quelqu'un...

On frappait à la porte du cabinet où l'agent de von Reissberg avait reçu l'espion.

—Entrez!

Celui qui frappait, entra.

Ah! c'est vous... Vous arrivez à propos, ricana l'agent.

Et le présentant à Gérard:

Tenez! voici l'homme qui depuis votre arrivée à Paris, s'est occupé de vous et de Müller; il va nous renseigner sur ce qu'a fait ce dernier en quittant l'hôtel...

L'homme fit son rapport:

Müller avait tout bonnement changé de quartier et d'hôtel; à cette heure il devait dormir.

L'agent et l'espion de von Reissberg se regardèrent, échangèrent la même idée:

—Nous le tenons!

Le premier là traduisit tout haut:

—Il conviendrait d'aller lui faire une visite sans tarder...

Et préparant déjà la visite:

Vous, dit-il à son homme, vous allez nous conduire à l'hôtel en question; vous entrerez seul et vous demanderez pour un inspecteur des garnis, vous examinerez le registre des entrées vous y relèverez le nom sous lequel Müller s'y est inscrit, et vous nous reviendrez avec ce nom... Le reste nous regarde... Partons!

Son plan d'expédition était simple: en possession de ce nom, il se présentait à l'hôtel avec Gérard, se disait attendu par Müller et montait dans sa chambre. Toujours en compagnie de Gérard, ils ne seraient pas trop de deux pour mater le traître.

Avant de partir, l'agent de von Reissberg posa encore une question à son homme:

Qu'est devenu l'autre! Qu'a-t-il fait en sortant de l'hôtel?

L'homme ne s'y trompa pas: l'autre, c'était le porteur des documents

—L'autre répondit-il, est sorti la tête basse, l'air sombre; sur le trottoir, il a hésité un moment, puis il a traversé la rue, mais pour se blottir dans l'angle d'une porte cochère et attendre encore et réfléchir sans doute en surveillant l'hôtel d'en face...

—Il était encore là quand Müller est sorti à son tour.

—Oui, et il l'a suivi comme moi, et l'ayant vu pénétrer dans l'autre hôtel il s'en est allé, où, je n'en sais rien, je n'avais plus à m'occuper que de lui et c'était surtout Müller qui m'intéressait.

L'agent de von Reissberg réfléchissait.

—Savez-vous ce qu'il faut déduire de cette attitude de l'individu? fit-il en s'adressant à Gérard. C'est que Müller s'est fait livrer les documents...

—Croyez-vous?

—Sans cela, l'homme s'en fut retourné chez lui; ayant gardé les documents, il n'avait pour être tranquille qu'à les rapporter demain matin à son bureau...

—C'est juste! approuva Gérard.

Et, l'œil brillant:

—Mais alors, nous pouvons les avoir, les documents!

—Allons-y! jeta l'agent.

Les trois hommes partirent.

Ainsi qu'il était convenu, le sous-agent se présenta seul au bureau de l'hôtel; les deux autres attendirent à quelques pas de l'entrée.

Leur attente ne fut pas longue; mais leur homme revint en faisant une mine qui les glaça.

—Quoi? Qu'est-ce qu'il y a? jetèrent-ils ensemble.

—Il y a que l'oiseau s'est envolé

—Parti!

—Il est resté là une demi-heure à peine.

—Vous êtes sûr qu'on ne vous a pas trompé?

—Vous pouvez vérifier.

Non, on n'avait pas trompé le prétendu inspecteur du service des garnis: le sergent n'avait fait à l'hôtel qu'un séjour d'une demi-heure au plus.

S'était-il aperçu qu'on l'avait filé? Peut-être: le soupçon lui en était du moins venu, et, ayant laissé passer le temps de faire croire qu'il s'installait là, il était allé chercher un autre abri pour la nuit.

Certes, il eût dû, avant de penser à son repos se préoccuper de rendre à qui de droit les papiers dont il s'était emparé; il en avait eu l'idée en effet, mais ne sachant à qui s'adresser, ne connaissant personne, il avait envoyé la chose au lendemain matin.

Laissons passer la nuit et d'abord examinons-les, ces papiers: j'y trouverai sans doute l'indication de leur provenance.

Seul dans sa chambre, la porte soigneusement fermée à clef, il ouvrit l'enveloppe, étala les documents sur une table, et l'indication cherchée lui sauta aux yeux: tous portaient le timbre du ministère des Affaires étrangères et tous avaient trait à la rectification de frontière.

Il y retrouva cette pièce capitale dont Noëllet avait parlé à la Louve et à Frédéric, ce tracé officiel établi en 71, dont la simple production devait suffire à faire les droits des Ruisdalais à redevenir français.

En vérité, la pièce ne lui dit pas grand'chose: il ne connaissait pas assez le pays pour se rendre compte de l'erreur commise au préjudice de la France.

En revanche, un autre document le fit sursauter: il avait sous les yeux la déclaration de Gérard.

—Ah! le bandit, gronda-t-il, je comprends qu'il voulut remettre la main sur ce papier-là!

Et il regretta d'être parti sans avoir exécuté l'assassin.

Je le pouvais, et il n'y aurait pas eu de juges pour me condamner.

Poursuivi par ce besoin d'infliger ou de faire infliger à Gérard le châtiment que méritait le misérable il s'endormit tard et ne se réveilla que la matinée déjà avancée.

Mais, dès son réveil, tout lui revint: en quelques minutes il fut debout, prêt à sortir.

Il avait arrêté son plan:

—Je vais me rendre au ministère des Affaires étrangères; je demanderai à parler au ministre ou à son secrétaire et, en lui remettant les papiers, je lui dénoncerai Gérard...

Comme il allait sortir de l'hôtel, un homme se dressa devant lui, et il reconnut le complice de l'espion.

—Je vous attendais, balbutia le malheureux blême, défait, lamentable; j'ai même passé la nuit à guetter votre sortie.

Il disait vrai. La veille, après avoir essayé de rentrer chez lui, il était revenu sur ses pas, attiré vers cet hôtel où avait disparu le sergent, emportant dans sa poche les papiers volés, et comme il s'en approchait, il avait vu son homme s'en éloigner, sa valise à la main.

Il l'avait suivi, étranglé d'angoisse se disant:

—Il va chez le commissaire!

(A continuer.)